



30 septembre 2020

(20-6634)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété  
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE  
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

ROYAUME-UNI: RÈGLEMENT DE 2008 SUR LES MARQUES (REDEVANCES)

<b>Membre présentant la notification</b>	<b>ROYAUME-UNI</b>
--	--------------------

**Précisions sur le texte juridique notifié**

<b>Intitulé</b>	Règlement de 2008 sur les marques (redevances)
<b>Objet</b>	Marques
<b>Nature de la notification</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
<b>Lien vers le texte juridique*</b>	<a href="https://ip-documents.info/2020/IP/GBR/20_5780_00_e.pdf">https://ip-documents.info/2020/IP/GBR/20_5780_00_e.pdf</a>
<b>Situation de la notification</b>	<input type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input checked="" type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
<b>Références des notifications précédentes</b>	<a href="#">IP/N/1/GBR/53</a> , <a href="#">IP/N/1/GBR/T/32</a> ; <a href="#">IP/N/1/GBR/36</a> , <a href="#">IP/N/1/GBR/T/23</a> ; <a href="#">IP/N/1/GBR/29</a> , <a href="#">IP/N/1/GBR/T/17</a>
<b>Brève description du texte juridique notifié</b> <p>Le Règlement prescrit les redevances à acquitter pour toute question découlant de la Loi de 1994 sur les marques et du Règlement de 2008 sur les marques (qui a abrogé et remplacé le Règlement de 2000 sur les marques (SI 2000/136) ("Règlement de 2000")). Ce règlement abroge et remplace le Règlement de 2000 sur les marques (redevances) ("Règlement sur les redevances") dans la mesure où il se rapporte à des redevances à acquitter au titre de la Loi et du Règlement de 2000. Aucune modification n'est apportée au niveau des redevances ni aux circonstances dans lesquelles une redevance est due. Le Règlement sur les redevances continue de prescrire les redevances à acquitter pour toute question découlant de l'Ordonnance de 1996 sur les marques (enregistrement international) (SI 1996/714).</p>	
<b>Langue(s) du texte juridique notifié</b>	Anglais
<b>Entrée en vigueur</b>	1 <sup>er</sup> octobre 2008; <a href="http://www.legislation.gov.uk/uksi/2008/1958/contents/made">http://www.legislation.gov.uk/uksi/2008/1958/contents/made</a>
<b>Autre date</b>	

**Précisions sur la notification**

<b>Date de présentation de la notification</b>	27 août 2020
<b>Autres renseignements</b>	<a href="http://www.legislation.gov.uk/uksi/2008/1958/contents/made">http://www.legislation.gov.uk/uksi/2008/1958/contents/made</a> – Modifie/remplace: Règlement de 1998 sur les marques (redevances) (SI 2000/137)
<b>Organisme ou autorité responsable</b>	Office de la propriété intellectuelle du Royaume-Uni  Concept House Cardiff Road Newport South Wales NP10 8QQ Royaume-Uni  <a href="mailto:information@ipo.gov.uk">information@ipo.gov.uk</a>  0300 300 2000  Depuis un autre pays que le Royaume-Uni: +44 (0)1633 814000

\* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.